



Arrondissement de
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
(Yvelines)

DIRECTION GENERALE

Dossier suivi par
Mme POUHEY-DICARD
Directeur général des services
Tel : 01.30.86.39.02
Fax : 01.30.86.85.27

Nos réf : MHPD/CK/2010/0011L

Objet : le prolongement du RER E en direction de Mantes

Monsieur le Président,

Le projet de prolongement de la ligne de RER E de Hausmann-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie, sous maîtrise d'ouvrage RFF et mené sous l'autorité organisatrice du STIF que vous présidez, va être soumis dans les prochains jours à débat public.

Ce projet majeur permettra de renforcer et d'améliorer la desserte de La Défense, de décharger le RER A dans son tronçon central, de faciliter l'accès aux pôles d'activités de Paris et de La Défense et de relier entre eux les pôles d'emploi du nord-est et de l'ouest parisien.

Je souhaite d'ores et déjà vous faire connaître ma position de maire de Sartrouville, seconde ville des Yvelines qui, avec ses 53 000 habitants se situe à la fois sur le tracé de la future voie et en limite nord de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (170 000 habitants). La gare de Sartrouville accueille quotidiennement près de 15 000 voyageurs par jour et environ 185 000 par an.

Cette gare est actuellement desservie par la ligne RER A branche Cergy et Poissy, par le transilien SNCF Paris Saint-Lazare/Cergy et par le transilien SNCF Paris Saint-Lazare/Mantes via Poissy, ligne qui serait supprimée par Eole.

A ce stade du projet, la nouvelle ligne RER E ne marquerait pas d'arrêt en gare de Sartrouville.

Or, la Tangentielle nord, dont le tracé traverse 24 communes et 3 départements, va relier en 35 minutes Sartrouville à Noisy-le-Sec et prévoit de transporter 198 000 voyageurs par jour. Cette liaison, longtemps demeurée à l'état de projet lointain, est maintenant en phase de réalisation et l'ouverture de la ligne est prévue pour 2018.

La liaison possible du nord-est de l'Ile de France pour les voyageurs originaires du Mantois par une connexion à Sartrouville entre la Tangentielle Nord et la ligne RER E semble être de bon sens.

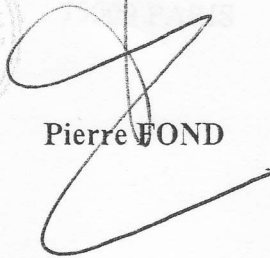
./..

C'est pourquoi je souhaite vivement, soutenu en cela par les associations représentatives du territoire de Sartrouville et de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine, qu'un arrêt soit prévu en gare de Sartrouville, renforçant ainsi l'attractivité du projet.

Je défendrai naturellement cette position dans les différentes instances participatives prévues par la Commission Particulière du Débat Public mais j'ai souhaité vous en informer par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire
Vice-président du Conseil général des Yvelines


Pierre FOND

Copies adressées à :

- M. Michel GAILLARD, Président de la Commission particulière du débat public sur le prolongement du RER E
- M. Hubert du MESNIL, Président du Réseau Ferré de France.
- M. Daniel CANEPA, Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris.
- Mme Anne BOQUET, Préfète des Yvelines.
- M. Philippe COURT, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye.
- M. Christian MUREZ, Président de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine
- Mme Paulette MENGUY, Présidente du Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson (CADEB)